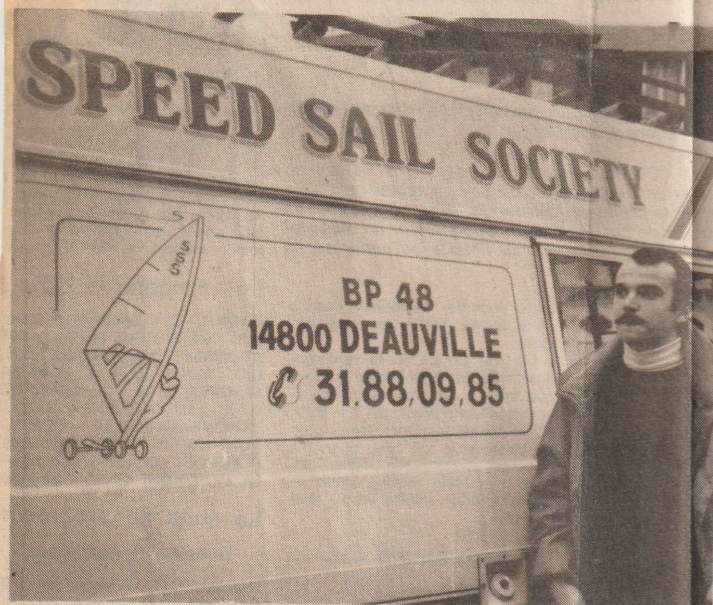


# Deauville, toutes voiles dehors ! 1986... cohabitation ?



Christian Civiero, président de la « Speed sail society ».

« Les fous du vent », la « Speed sail society », deux associations voisines, sur la plage de Deauville, séparées seulement par quelques centaines de mètres de sable et de vent, en font l'animation été comme hiver.

L'une, initiatrice de la planche à voile dans la station se voue maintenant aux sports de glisse,

La « Speed sail society » (SSS) n'a pas encore fêté son premier anniversaire mais son dynamisme fait d'elle une association sportive responsable et ambitieuse.

Elle est née il y a sept mois d'un désir impérieux : regrouper des individus animés par une même passion, le speed sail.

L'envie de son président, M. Christian Civiero, de développer la connaissance de la pratique de ce sport, en fait la première association en France de terrain.

Son impatience a sans doute contribué à la rapidité de son affiliation à la Fédération française de char à voile, le 20 juillet 1985, deux mois seulement après sa création.

Le but de l'association était

aussi de créer une nouvelle animation sur la plage de Deauville et, en gardant sa spécificité, elle s'assure la bonne qualité de ses adhérents « rester dans un domaine bien particulier pour intéresser les vrais passionnés ».

La qualité passant par une bonne motivation, un lieu de rencontre devenait important ; la municipalité en acquit la certitude en allouant à la SSS un local dans la villa « Namouna », sur les lais de mer.

L'amour que vouent ses membres à leur sport fit le reste et la rapidité d'action n'a d'égale que la vitesse d'une belle voile sur la plage à marée basse par vent force 5.

## De l'école à la coupe du monde !

L'activité se fit en trois phases :

— Une phase d'ouverture à l'école de speed sail (pour les enfants et les adultes, pour l'initiation des débutants, pour le perfectionnement et la préparation à

première pour la station qui peut espérer devenir un haut lieu du speed sail.

Le second programme sera une course enduro internationale à deux équipiers.

toutes disciplines confondues et représente un atout touristique certain.

L'autre, spécialisée dans le speed sail, ambitionne de faire de Deauville la station de pointe de ce sport.

La municipalité, dans le cadre de l'aménagement

**speed sail est à la planche à voile ce que le monoski est au ski alpin.**

La polémique engagée depuis quelques temps semble avoir dépassé la querelle de personnes ; les présidents des deux associations se considèrent désormais

au-dessus des passions et déclarent « vouloir sauvegarder la valeur des sports en cause, en faire une œuvre bénéfique pour Deauville ».

La municipalité est mise en cause. N'est-elle pas à l'origine du trouble ?

## Les lais de mer en question !

Dans le cadre de l'aménagement des lais de mer, la municipalité désire édifier à l'emplacement des « Fous du vent » un complexe sportif (dont la taille ne semble pas correspondre à l'appellation) et y faire cohabiter diverses associations de sports nautiques, avec chacune sa spécificité et sans chevauchement.

La « Speed sail society » se déclare prête à tenter l'expérience pour faire de la plage un lieu de rencontre pour tous les amoureux des sports de glisse.

« Les fous du vent » s'insurgent

contre le projet ; l'association qui a créé l'activité refuse le monopole d'une association pour un sport et veut pouvoir donner à ses adhérents la possibilité de pratiquer plusieurs sports sans être obligés d'adhérer à plusieurs associations.

Le dialogue est encore possible, J.-P. Taconnet propose un complexe regroupant diverses activités, avec à sa tête un bureau supervisant une infrastructure viable dans son organisation et son économie.

Il ne cherche pas à garder per-

des lais de mer, fait naître la polémique en voulant les faire cohabiter.

1986 sera-t-elle l'année du rapprochement ou de l'éclatement ? Chacun des deux présidents (J.-P. Taconnet pour « Les fous du vent » et C. Civiero pour la « Speed sail society ») affirme sa position face à sa passion, à ses problèmes.

sonnellement la place de leader, et se déclare même démissionnaire. « Le club est arrivé à maturité et peut tourner seul ».

« Les fous du vent » estiment que la planche à voile pourrait apporter à Deauville un acquis touristique supplémentaire.

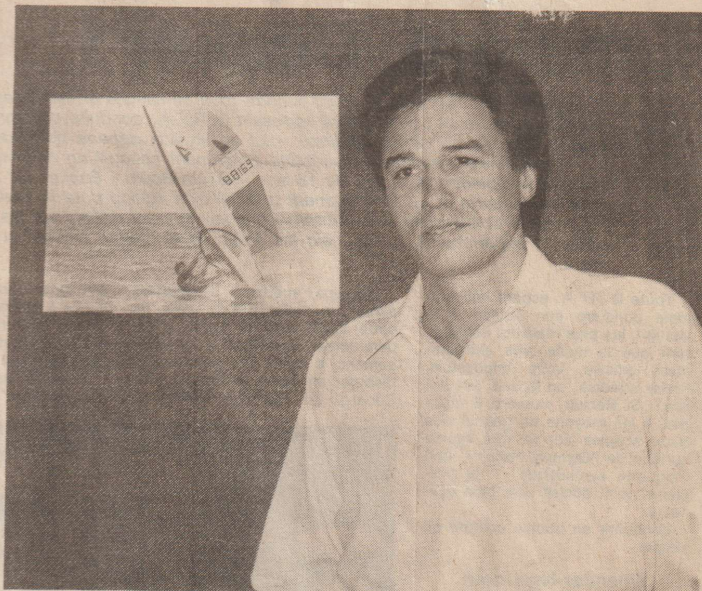
La « Speed sail society » veut faire de Deauville un haut lieu de ce sport.

Reconnaissons aux deux associations le souci d'œuvrer pour le bien de la station. La municipalité est-elle consciente de ces efforts ?

Ne pourrait-elle pas trouver la solution qui satisfasse les deux ?

Il serait dommage que « Les fous du vent » boycottent la plage de Deauville pour toute compétition en 1986, car cohabitation ou non, le vent gonfle toutes les voiles !

Nelly TAILLOT



Jean-Pierre Taconnet, président des « Fous du vent ».

## De l'école à la coupe du monde !

L'activité se fit en trois phases :

- Une phase d'ouverture à l'école de speed sail (pour les enfants et les adultes, pour l'initiation des débutants, pour le perfectionnement et la préparation à la compétition : le matériel étant alors mis gracieusement à disposition).

- Une phase d'animation (calendrier des courses, diffusion des règles de course, diffusion du calendrier national, facilités d'achat de matériel, recherche de nouveaux prototypes : création du speed tandem).

- Une phase internationale : présenter des concurrents à des compétitions d'envergure (cinq membres furent au départ du championnat d'Europe en Belgique et quatre au départ de la coupe du monde en Cornouailles).

Le nouveau-né a oublié l'enfance pour devenir adulte en quelques mois et 1986 marquera sa maturité.

Les programmes des courses de l'association ont été d'ores et déjà soumis à la FFCV.

Le premier a été retenu pour ses trois phases qui se dérouleront à Deauville pour le championnat de France : voici une grande

première pour la station qui peut espérer devenir un haut lieu du speed sail.

Le second programme sera une course enduro internationale à deux équipiers.

Le troisième comporte des courses comptant en coupe régionale.

La SSS espère élargir le champ de ses adhérents en offrant des tarifs préférentiels aux scolaires et aux comités d'entreprises.

Un but pour l'an prochain : établir une ligue officielle regroupant tous les clubs de la Haute et Basse-Normandie ; mais une idée tient à cœur Christian Civiero : intéresser les « aficionados » à la fabrication du speed tandem.

L'association n'en oublie pas pour autant son berceau deauvillais : « **L'existence d'une association sportive au sein d'une commune ne peut se concevoir qu'avec de bons rapports avec la municipalité.** » Pour cela, elle travaille en étroite collaboration et bonne intelligence avec cette municipalité qui l'aide dans un souci d'animation de qualité.

Souhaitons lui de promouvoir notre plage au rang de celles du Nord, à la une du speed sail.

## A l'origine était la planche !

De l'association des « Fous du vent », l'historique est connu.

Elle voit le jour il y a sept ans, née d'une équipe de véliplanchistes de la première heure, désertant le Club nautique de Trouville (CNTH) pour marquer son originalité en se séparant de l'activité du dériveur.

A son origine et à sa présidence, M. Jean-Pierre Taconnet se rappelle sans nostalgie sa fou-

gue pour faire aimer la planche à voile et la promouvoir sur la plage de Deauville.

Pour trouver son autonomie et pallier la faiblesse des subventions, fut créée une école de voile qui toucha les autres sports de glisse (dérivés de la planche comme le char à voile et le speed sail) dans le souci de sauvegarder une activité à l'année.

Le speed sail évoluant du gadget au sport, les « Fous du vent » le pratiquent comme entraînement hivernal à la planche (les champions speed sailers ne sont-ils pas d'abord de grands véliplanchistes ?).

Certains membres participent alors à des compétitions et l'association organise, en 1985, la coupe nationale de Deauville (présente cinq membres du club, dont trois se classent parmi les six premiers).

La planche et le speed sail apparaissent à J.-P. Taconnet comme deux activités complémentaires.

Christian Civiero considère que le speed sail constitue un sport autonome ; M. Taconnet ne le nie pas, mais fait preuve de scepticisme : « **C'est possible, j'attends de voir ; pour moi, le**